



HAL
open science

“ Devenir adulte ” en contexte migratoire : le cas des étudiants diplômés chinois en France

Yong Li, Simeng Wang

► To cite this version:

Yong Li, Simeng Wang. “ Devenir adulte ” en contexte migratoire : le cas des étudiants diplômés chinois en France. *Agora débats/jeunesses*, 2021, 2021/2 (88), pp.129-144. 10.3917/agora.088.0129 . hal-03243926

HAL Id: hal-03243926

<https://hal.science/hal-03243926v1>

Submitted on 21 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Devenir adulte » en contexte migratoire : le cas des étudiants diplômés chinois en France

Yong Li, Simeng Wang

Introduction

Cet article porte sur l'entrée dans la vie adulte des étudiants diplômés chinois en France. Le renouveau des flux migratoires chinois vers la France date du milieu des années 1980 et s'est fortement accentué à partir du milieu des années 1990, dans le contexte de la libéralisation économique de la Chine et des changements des régimes migratoires en Chine et en Europe (Pieke, 2007 ; Pina-Guerassimoff, 2005 ; Xiang, 2003). Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, les études constituent l'un des principaux motifs d'entrée des ressortissants chinois sur le territoire français. Aujourd'hui, plus de 28 000 étudiants chinois sont en cours d'études dans le système d'enseignement supérieur français¹. La Chine est le premier pays d'origine pour les flux d'entrée des étudiants étrangers (11 915 en 2016). Tout comme leurs homologues des autres origines, les étudiants chinois en mobilité sont confrontés à la question du passage à l'âge adulte. Ce passage se traduit en chinois par l'expression *chengjia liye* : fonder une famille et s'établir professionnellement, deux événements qui marquent traditionnellement l'entrée dans l'âge adulte dans la société chinoise (Zhu, 2019). Dans le contexte de migration internationale pour études, en plus de devoir réussir ces dernières, trouver un emploi et fonder une famille, les diplômés chinois sont aussi taraudés par des questions liées à leurs trajectoires migratoires : le retour ou le non-retour dans le pays d'origine, l'accès aux droits de séjour en France en cas de non-retour, etc. Comment ces diplômés chinois se positionnent-ils par rapport aux normes sociales de passage à l'âge adulte en vigueur dans la société chinoise ? Quelles

¹ Campus France, 2019, « Chiffres clés 2019 ».

trajectoires de transition juvénile développent-ils ? Et avant tout, aspirent-ils à « devenir adulte » ?

La manière de devenir adulte varie d'un pays à l'autre en fonction des dispositions culturelles et des dispositifs institutionnels concourant à organiser la vie juvénile (Galland, 2001). Si en Chine comme en France l'âge moyen du premier mariage (pour les deux sexes) et celui de la maternité ne cessent de reculer, en Chine le mariage reste étroitement lié à la procréation, tandis qu'en France les deux événements paraissent légalement et temporellement dissociés. Dans la Chine d'aujourd'hui, le mariage est suivi typiquement d'une transition rapide vers la parentalité et d'une division sexuée du travail domestique (Chen, Li, 2014). Ce familialisme résurgent n'est pas l'exacte réplique du modèle confucéen traditionnel, il est influencé par l'héritage de l'ère maoïste (1949-1976) et par le néolibéralisme, sans pour autant être identifiable aux modèles familiaux individualistes des contextes occidentaux (Ji, 2017).

Depuis une vingtaine d'années, la question de l'entrée dans la vie adulte est de plus en plus abordée en lien avec la migration étudiante et la mobilité des jeunes, dans une perspective transnationale (Flipo, 2013). Les transitions juvéniles des migrants deviennent de plus en plus multiples, contingentes et « mobiles » (Robertson *et al.*, 2018). Les travaux montrent aussi comment les conditions de transition peuvent être « étirées » au-delà des frontières nationales et comment les voies normatives de transition sont contestées, interrompues ou détournées par les jeunes (Scott, 2006).

Le cas des étudiants chinois, encore sous-étudié dans la littérature existante, soulève une série d'interrogations au regard des débats académiques sur la transition juvénile et la mobilité internationale : tout d'abord, dans quelle mesure la migration modifie-t-elle les rapports qu'entretiennent les jeunes chinois avec les normes chinoises conventionnelles dans les domaines matrimonial et familial ? Nous pouvons nous attendre à ce que les étudiants chinois subissent des influences contrastées dans leur passage à la vie adulte : d'un côté, en partant à l'étranger, ils continuent à ressentir la pression parentale en matière d'emploi, de mariage, et de procréation, notamment ceux qui sont financièrement dépendants de leurs parents – la dette intergénérationnelle (Mahut, 2014) qu'ils ont contractée les oblige à se conformer aux normes dominantes de la société chinoise – ; de l'autre, ils peuvent s'affranchir partiellement de ces normes grâce à l'indépendance économique et relationnelle qu'ils ont progressivement acquise ou à la resocialisation dont ils bénéficient dans la société d'accueil.

Ensuite, comment appréhender les inégalités sociales dans le processus de passage à l'âge adulte en situation de migration étudiante, notamment celles liées au genre, à l'origine sociale et au parcours scolaire ? En France, aujourd'hui, les normes sociales de transition juvénile sont fortement genrées : l'accès à l'emploi demeure un préalable au mariage pour les hommes (Galland, 2011). À son tour, l'entrée dans la vie adulte, notamment parentale, tend à produire des effets différentiels sur les parcours masculins et féminins (Le Goff, Levy, 2017). Nous savons que le sexe est un facteur structurant des destins matrimoniaux des diplômés chinois en France (Wang, 2017a) et que les champs d'études et le diplôme conditionnent en grande partie leurs trajectoires postuniversitaires (Li, 2019). Nous visons ainsi à analyser les manières dont ces trajectoires de transition se hiérarchisent entre elles au sein des populations migrantes chinoises en France, en fonction des caractéristiques et des trajectoires des individus.

Enfin, notre étude peut enrichir les réflexions sur les façons dont l'entrée dans la vie adulte des migrants qualifiés influence l'évolution de leur projet migratoire, notamment sur la perspective du retour dans le pays d'origine. Si les travaux existants se focalisent sur les effets des mobilités sur le passage à la vie adulte, nous insistons ici sur l'existence d'une influence réciproque entre mobilités internationales et passage à l'âge adulte. Nous nous demandons comment l'entrée dans la vie adulte de nos enquêtés en France affecte de manière différenciée leur projet migratoire. Ouvre-t-elle la voie à une sédentarisation en France ou à de nouvelles formes de mobilité transnationales ?

Méthodologie

Cet article s'appuie sur des données empiriques comprenant une cinquantaine d'entretiens biographiques, menés entre 2007 et 2017 sur deux terrains. La première enquête, menée dans la région Haute-Normandie et en Île-de-France, a porté sur l'insertion professionnelle des diplômés chinois dont la plupart sont venus étudier en France grâce à leur propre financement. La seconde a été conduite en région parisienne auprès des migrants chinois hautement qualifiés initialement venus en France en tant qu'étudiants, sur les différents aspects de leurs conditions de vie (sociabilités, destins matrimoniaux, relations familiales, resocialisation politique, nouvelles activités économiques, souffrances psychiques, etc.). Ces anciens étudiants sont majoritairement des boursiers de l'État chinois ou des allocataires des institutions françaises. Les enquêtés ici étudiés détiennent différentes sortes de titres de séjour : « salariés », « conjoints de Français », « entrepreneurs », « passeport talent-chercheurs », etc. Tous arrivés en France au début des années 2000, ces enquêtés ont en majorité entre 25 et 35 ans. Certaines

personnes ayant plus de 40 ans ont été incluses dans le corpus afin d'étudier leur biographie de manière rétrospective.

Le système scolaire en Chine étant très hiérarchisé et concurrentiel, le croisement de ces deux terrains d'enquête donne à voir deux types de trajectoires scolaires et sociales des étudiants chinois devenus migrants en France. Le premier type est celui des autofinancés, n'ayant pas pu entrer dans une université ou une spécialité suffisamment valorisante sur le marché du travail en Chine, et qui sont souvent venus en France à la recherche d'une formation plus valorisante à leurs yeux. N'étant pas francophones en Chine pour la plupart et ne bénéficiant d'aucun soutien institutionnel dans leurs mobilités, ils ont plus de chances de connaître des piétinements dans leurs études supérieures et leur insertion professionnelle en France. Les boursiers ou allocataires, qui composent le deuxième type, sont souvent dans des situations d'excellence scolaire en Chine et ont réussi la sélection pour venir étudier en France. Beaucoup maîtrisent déjà la langue française en Chine, puisque, dans le cas d'une bourse octroyée par les institutions françaises, le parcours universitaire du candidat se travaille et se prépare en amont. Ils rencontrent en général moins de difficultés dans la poursuite des études et dans l'accès à l'emploi en France que leurs compatriotes autofinancés. L'analyse croisée des trajectoires de ces enquêtés nous permettra de saisir à la fois les similarités – compte tenu de leur origine nationale commune et de leur statut d'étudiant au départ – et les différences dans leur transition juvénile en France.

À partir des analyses des données empiriques, nous souhaitons construire une approche dynamique du passage à l'âge adulte, sensible aux attentes sociales qui pèsent sur les jeunes chinois en mobilité, mais aussi aux processus de reconfiguration des normes dans le contexte de migration. Nous proposons une typologie de transition juvénile des jeunes chinois dans le contexte migratoire. Les quatre types de transition juvénile vécue par les diplômés chinois enquêtés correspondent aux différentes manières de séquencer dans le temps des événements biographiques, notamment l'accès à l'emploi et l'entrée dans la vie conjugale.

Devenir actifs et devenir parents « à l'heure » : la difficile conciliation entre vies professionnelle et familiale

Dans ce premier type, les diplômés ont trouvé un emploi et fondé une famille « à temps » et dans un ordre classique : à la suite d'une scolarité sans accroc et d'une insertion professionnelle rapide, ils sont entrés dans le mariage et sont devenus parents avant « l'âge limite » socialement

accepté en Chine : 28 ans pour les femmes, 34 ans pour les hommes, selon un *ethos* matrimonial largement partagé (Wang, 2015, p. 160). Ce sont en général les jeunes chinois issus de familles relativement aisées en Chine, qui ont effectué des études prestigieuses en France et qui sont bien dotés en capitaux économiques, scolaires et culturels. C'est le cas de Meng, 27 ans, ingénieur spécialisé en télécommunication dans une grande société de services du numérique, et de Jing, 25 ans, ingénieure en informatique dans une petite start-up. Tous les deux enfants uniques de parents cadres en Chine, ils ont commencé à apprendre le français durant leurs études secondaires et sont arrivés en France après le baccalauréat chinois, en passant un examen d'entrée en classe préparatoire. Financièrement bien soutenus par leurs parents, tous deux ont effectué leur formation d'ingénieur sans devoir travailler en France pour subvenir à leurs besoins, et ont trouvé un CDI immédiatement après leurs études. Lorsque nous les avons rencontrés en décembre 2008 à Paris, ils avaient changé leur statut d'étudiants pour celui de salariés et percevaient des salaires confortables (2 700 euros nets mensuels pour Jing et 2 500 euros pour Meng). Ils envisageaient d'enregistrer leur mariage en France et d'y élever et éduquer leur(s) futur(s) enfant(s). Ils n'éprouvaient pas d'obligation impérieuse à rentrer en Chine pour s'occuper de leurs parents – dans la cinquantaine et en bonne santé.

Il est vrai que beaucoup de jeunes migrants professionnellement bien insérés n'ont pas rencontré de difficultés particulières dans leur entrée dans la vie conjugale. Néanmoins, dans le cas où les deux conjoints sont chinois, une fois mariés, ils doivent faire face à de nouvelles contraintes, notamment celle de maintenir une communauté de vie dans le contexte de mobilité. D'après nos observations, lorsque les deux partenaires possèdent des qualifications comparables, la femme a plus tendance que l'homme à faire des concessions. Dans certaines situations, l'épouse suspend sa carrière professionnelle pour suivre la mobilité de son conjoint, signe d'une « domination consentie » (Bozon, Héran, 2006).

C'est l'expérience vécue par Shen, ingénieure de 29 ans. Originnaire de Shanghai, elle a rencontré son futur mari chinois durant sa formation d'ingénieur à Paris. Après leurs études, tous deux sont retournés travailler en Chine durant deux ans. Fin 2009, lorsque son compagnon a obtenu un emploi en France, Shen a démissionné de son entreprise en Chine pour le suivre. La même année, ils se sont mariés afin de faciliter la démarche de demande de visa. En France, le mari de Shen travaillait en tant qu'informaticien dans un grand groupe au Havre. Shen est devenue femme au foyer avec une carte de séjour « vie privée et familiale ». Elle a décidé de profiter de cette période de transition pour concevoir un enfant, afin de mieux gérer sa carrière plus tard ; elle a soigneusement planifié sa grossesse en fonction de « l'horloge biologique »

selon ses propres termes (elle avait 28 ans à la naissance de sa fille en 2011). Sa mère venue en France pour s'occuper d'elle pendant sa grossesse est repartie en Chine après son accouchement. Ne pouvant compter sur la famille élargie, le ménage migrant devait s'appuyer sur une division sexuée du travail pour faire face aux défis de la période puerpérale. Le mari de Shen, submergé par le travail, consacrait très peu de temps au nouveau-né et pour soutenir sa carrière Shen assurait le travail du *care*. Comme elle disait, « mon mari s'occupait de l'extérieur, moi je m'occupais de l'intérieur. » Deux ans et demi plus tard, Shen s'est remise sur le marché du travail, mais a dû renoncer à plusieurs propositions correspondant à son profil dans les régions normande et parisienne pour rester près de sa fille. Frustrée de devoir abandonner autant d'opportunités professionnelles, elle essaie de justifier ses décisions au nom de la primauté du bien-être familial. En juillet 2013, Shen a trouvé un CDD en tant que consultante technique dans une petite entreprise normande. Devant travailler dans des espaces fermés, sans pouvoir communiquer avec l'extérieur durant la journée, elle a choisi de confier sa fille âgée alors de 22 mois à ses parents résidant en Chine pendant six mois afin de mieux gérer sa reprise du travail.

Ainsi, ce qui caractérise les migrants du premier type est une concordance des objectifs et des moyens, mais également une disposition à endosser les rôles sociaux de sexes tels qu'ils sont définis dans les normes chinoises : ces jeunes souhaitant fonder leur famille « à l'heure » bénéficient d'une base matérielle et d'un soutien parental pour y parvenir.

Fonder une famille avant de s'établir professionnellement : le coût de la conformité aux normes matrimoniales chinoises

D'autres migrants sont entrés dans la vie conjugale et parentale avant de s'établir professionnellement. C'est surtout le cas de certaines migrantes qui ont privilégié, à un moment particulier de leur parcours, la vie familiale plutôt que la carrière professionnelle. Deux situations principales se dégagent : premièrement, les migrantes ayant connu des difficultés dans leurs études en France se plient à la pression parentale et choisissent de se marier « à l'heure », ce qui les conduit à entrer dans le mariage et à devenir mères avant la fin de leurs études ; deuxièmement, une grossesse accidentelle intervient avant la fin des études des migrants, qui assument malgré tout leur rôle de parents. Dans les deux cas, l'entrée dans la vie parentale a des conséquences irréversibles sur leurs trajectoires ultérieures.

Jie, 34 ans, mère d'un fils de 3 ans, est gérante d'une épicerie asiatique dans le centre-ville de Rouen. Avant de quitter la Chine, elle n'avait jamais pensé à ouvrir un commerce en France. Fille d'un père fonctionnaire et d'une mère enseignante, Jie est venue en France en 2006 après sa licence d'art en Chine. Son objectif était de trouver un emploi dans le domaine des arts en France ou en Chine. Or, à son arrivée en France, des difficultés administratives et académiques l'ont détournée peu à peu de son projet initial. Après avoir étudié pendant un an et demi dans une école d'architecture en Normandie, elle comptait aller à Paris suivre un autre master. Cependant, la rencontre avec son compagnon français à Rouen et leur mariage ont fait évoluer son projet d'études, abandonné à la naissance de son premier enfant en France en 2009 :

« Au début, je n'ai pas voulu être comme ça. C'est parce que ma famille m'a poussée à me marier. J'avais déjà 26 ans à mon arrivée en France. Selon les valeurs traditionnelles chinoises, il faut dans un premier temps fonder la famille, avant de s'établir professionnellement. À ce moment-là, j'ai pensé que ce n'était pas grave si je me mariaais d'abord, avant de terminer mes études. [...] Mais ça ne s'est pas passé comme ça. Après le mariage, et l'accouchement de mon fils, la vie n'est plus comme ce qu'on croyait. »

Jie s'est mariée en juin 2008, à l'âge de 28 ans. Après l'arrêt de ses études, elle cherché un emploi à Paris et en Haute-Normandie. Ne possédant qu'un certificat de français², elle n'a pas réussi à trouver un emploi salarié comme elle le souhaitait. Son devoir maternel a aussi limité son périmètre de recherche. Dans ce contexte, avec l'aide de son mari français, la création d'entreprise est apparue comme une issue de secours. Désormais, Jie organise sa vie autour de sa famille en France et a perdu tout espoir de rentrer en Chine pour exercer une profession artistique.

Dans la migration pour études, le scénario de « fonder une famille avant de s'établir professionnellement » ne résulte pas toujours de choix délibérés des migrants. Il peut s'expliquer par le devoir d'obéir à la volonté des parents, mais aussi par des circonstances fortuites. C'est le cas de Zeng, 35 ans, conceptrice dans une entreprise d'urbanisme à Rouen. Devenue mère avant la fin de son master dans une université publique, son entrée dans la parentalité résulte d'un « accident biographique ». Zeng a rencontré son compagnon chinois durant sa licence en Chine. En 2003, ils sont arrivés ensemble dans le Maine-et-Loire afin de poursuivre leurs études en design de paysage et s'y sont mariés la même année. Le jeune couple avait un projet commun : décrocher un diplôme en France, y travailler pendant quelques années pour acquérir une expérience professionnelle et retourner ensuite en Chine. Or, au milieu de

² Le diplôme approfondi de langue française (DALF) niveau C1.

son stage de fin d'études, Zeng est tombée enceinte. Si la grossesse paraissait inopportune – le jeune couple a pensé à l'avortement –, à 26 ans, Zeng ne pouvait pas négliger la norme d'âge en vigueur dans la société chinoise. Ses parents et ses beaux-parents étaient impatients de voir leurs petits-enfants arriver, et prêts à soutenir financièrement les jeunes époux. Cependant, Zeng et son mari devaient changer radicalement leurs projets de vie afin d'accueillir le nouveau-né. Le mari de Zeng a renoncé à la poursuite de ses études en doctorat. Pour prolonger son séjour en France, il a travaillé d'abord en tant que chauffeur dans l'entreprise de décoration d'un compatriote chinois, ce qui lui a permis d'obtenir le statut de « salarié ». Un an plus tard, il a trouvé un emploi d'ingénieur à Rouen, un travail correspondant mieux à sa formation initiale en ingénierie civile. Quant à Zeng, si elle a tout de même terminé sa formation de master, elle a été complètement absorbée par ses devoirs de mère. Avec ses deux ans d'inactivité, Zeng a été saisie par un fort sentiment d'illégitimité lorsqu'elle s'est présentée à nouveau sur le marché du travail. Afin d'être disponible pour sa famille établie à Rouen, elle a renoncé à une offre en adéquation avec sa qualification à Paris et accepté un poste de technicienne à Rouen. Dans le contexte de migration, la procréation et le mariage, lorsqu'ils surviennent avant que les migrantes aient trouvé un socle professionnel stable en France, sont à l'origine des infléchissements des parcours professionnels et migratoires pour certaines femmes, notamment celles qui sont les moins bien loties sur le plan scolaire. Ainsi, les biographies de Jie et de Zeng illustrent de façon exemplaire une situation dans laquelle le respect des normes – en l'occurrence matrimoniales et familiales – en Chine pénalise les personnes conformistes. Nous verrons dans les deux sections suivantes les entrées « déviantes » dans la vie adulte des diplômés chinois selon les normes chinoises dominantes.

Quand l'établissement professionnel prime : le choix subi ou assumé de rester célibataire

Face à la double exigence de réussite dans la carrière professionnelle et sur le plan familial, certains enquêtés, notamment ceux et celles ayant connu un parcours universitaire d'excellence, privilégient l'établissement professionnel par rapport à l'entrée dans la vie conjugale. Le principal argument avancé est celui de la maîtrise de deux destins – professionnel et matrimonial –, le second semblant plus incertain. Le cas de Biao, né en 1982, ingénieur diplômé d'une grande école, en mathématiques appliquées, chef d'entreprise, est à ce titre révélateur. Avant d'être admis dans une école faisant partie du réseau ParisTech, Biao avait

déjà un brillant itinéraire scolaire : classé parmi les vingt premiers élèves de sa province lors du concours national, il a été admis dans l'une des deux meilleures universités de Chine, à Beijing. Quatre ans plus tard, en 2005, il est venu en France poursuivre ses études en master. À la fin de son stage effectué dans une banque à Paris, il a pu signer un CDI dans la filière « finance » de la même société, ce qui lui a permis de changer son titre de séjour d'« étudiant » en « salarié ». Au bout de trois ans, en 2010, il a demandé sa mutation pour l'antenne de Londres, afin de pouvoir suivre une Chinoise vivant en France et admise dans une école de commerce britannique avec laquelle il était alors en couple. En 2012, Biao, redevenu célibataire, a un nouveau poste à Paris, toujours dans la même banque multinationale. Il a décidé de se concentrer sur sa carrière professionnelle, laissant de côté sa vie sentimentale. Progressivement, Biao s'est mis à temps partiel et s'est investi de plus en plus dans l'entrepreneuriat. Son projet d'entreprise a vu le jour en 2017, au lendemain de l'obtention de sa carte de résident de dix ans, grâce à ses cinq ans de travail en CDI. Médiatisé fin 2019 dans la presse chinoise comme l'un des jeunes chinois entrepreneurs talentueux en France, il se dit « dragué par les femmes depuis qu'il est plus installé professionnellement » et enfin « disposé » à se donner du temps pour construire une vie conjugale. Le fait d'être resté célibataire et d'avoir surinvesti sa vie professionnelle à son retour à Paris peut être interprété avant tout comme un choix subi, étant donné la rupture de sa précédente relation amoureuse. Mais, très vite, avec un argument raisonné, Biao l'a transformé en un choix assumé, en privilégiant la relative certitude de la vie professionnelle par rapport à la vie conjugale.

Pour explorer le rôle du genre dans le choix de privilégier la carrière professionnelle – stratégie déployée par Biao –, nous nous intéresserons maintenant au cas de Lan. Née en 1976, juste après la Révolution culturelle, Lan est restée célibataire jusqu'à ses 38 ans. Ayant eu plusieurs aventures amoureuses sans que cela aboutisse à un mariage, elle pensait continuer à vivre seule pour le reste de sa vie, dans de bonnes conditions matérielles grâce à son poste de management haut placé dans un groupe multinational. Diplômée d'une licence puis d'un master en ingénierie de l'une des plus prestigieuses universités chinoises en 2000, Lan a d'abord fait ses expériences professionnelles – alors déjà internationalisées – en Chine. Venue en France en 2007 pour un programme de MBA, elle a effectué un double parcours en France et au Canada. À l'issue de sa formation, elle a poursuivi sa carrière professionnelle dans de grands groupes multinationaux. Au moment de la transition études/travail, Lan n'a rencontré aucune difficulté : stage de fin d'études, CDI, renouvellement du titre de séjour « salarié », puis carte de résident de dix ans. Approchant la quarantaine, Lan investissait une bonne partie de son temps libre

dans la vie associative. Dynamique, à l'écoute, et disponible pour les autres, elle semblait mener sa vie célibataire avec joie, sans anxiété et de manière assumée, relatant néanmoins en privé ses inquiétudes croissantes au fil du temps.

« Mais à partir d'un certain âge, en tout cas chez moi c'était 35, j'ai commencé à être angoissée parce que j'avais très envie de devenir mère. J'étais tellement désespérée de trouver quelqu'un suffisamment vite que je me suis fait prélever et congeler les œufs, en cas de besoin. Un moment donné, j'ai même commencé à regarder les dons de sperme. Ce qui m'importait, était d'avoir des enfants, mes propres enfants. J'étais exigeante sur le père des enfants, mais au fil du temps, je me disais que je n'avais plus le luxe d'attendre. Biologiquement, mon corps me dit que je ne suis plus jeune ! J'avoue que j'ai ainsi réajusté mes attentes et critères [sur le conjoint], et la suite s'est fait très vite. »

À l'âge de 38 ans, en 2014, Lan s'est mariée à un Français d'origine asiatique, fils de commerçant, un peu plus âgé qu'elle, a disparu de ses réseaux associatifs et a eu très vite deux enfants. Toujours active professionnellement, elle restreint ses déplacements à l'étranger et dégage plus de temps pour la vie familiale. Son dynamisme l'a conduite à créer une nouvelle association dédiée à l'éducation des enfants dans sa commune proche de Paris.

L'expérience de Lan permet de souligner d'abord que la construction sociale de la vie juvénile chez une personne migrante est conditionnée à la fois par les normes sociales du pays d'origine et par celles du pays d'accueil – le fait de vivre en France a permis à Lan de « profiter de sa jeunesse » selon ses propres termes. Ensuite, le discours de Lan et ses pratiques de prélèvement des œufs mettent en exergue le rôle de la biologie comme un facteur central dans la construction sociale de la « jeunesse », qui impacte vraisemblablement plus fortement les femmes, du fait de la fonction sociale de procréation. Les discours à propos de l'espérance de fertilité, très répandus en Chine, sont extrêmement genrés. Souvent basés sur les arguments « médico-biologistes », ils parlent des femmes « infertiles » et/ou « à risque en cas de grossesse » dépassant un certain âge, alors que les hommes du même âge en sont épargnés, ce qui contribue entre autres à la construction sociale de « l'âge limite » différencié selon les sexes. Enfin, l'effet « refuge », autrement dit l'« alibi » de la migration, est notable dans les pratiques déviantes, ici en l'occurrence le retard de l'entrée dans la vie conjugale.

Enfin, nous pouvons identifier un dernier type de transition juvénile, marqué par le rejet et la transgression des normes dominantes chinoises. Le temps du passage à l'âge « adulte » est souvent prolongé, plus ou moins par un usage stratégique du statut d'« étudiant » dans la

démarche administrative, ce qui permet de continuer à séjourner en France sans établissement d'une carrière professionnelle, ni d'une vie conjugale.

Ni famille ni emploi : transgression des normes dominantes chinoises

Dans ce type de « déviance » vis-à-vis des normes chinoises dominantes, il nous semble pertinent de distinguer deux sous-types de « carrière déviante » : dans le premier, au sens classique de Merton (1938), les enquêtés rencontrés sur notre terrain ont tenté de se conformer aux règles établies, mais n'y sont pas parvenus. C'est « la pression de désirs insatisfaits, mais légitimes » qui les « pousse à les transgresser » (Peretti-Watel, 2001). Plus précisément, ayant intégré cette double exigence de réussite sociale, ils et elles essaient de l'atteindre par des moyens non reconnus comme légitimes. Sur nos terrains, nous identifions deux types de parcours : certains enquêtés voulant fonder une famille et cherchant activement de futurs partenaires se trouvent dans des configurations du couple – telles que des relations extraconjugales – non reconnues comme moyens légitimes de « fonder une famille » selon les normes chinoises ; d'autres, se trouvant en échec dans la transition « études/emploi », décident de prolonger leurs études supérieures, en s'inscrivant successivement dans deux, trois, voire quatre masters, et/ou dans une ou deux thèses doctorales.

Le second sous-type de « carrière déviante » l'est au sens de Lagrange (2000), lorsqu'il analyse la « délinquance juvénile initiatique ». Cette notion met l'accent sur une transgression socialisante, qui permet aux jeunes de mieux s'intégrer dans la sous-culture déviante locale (Peretti-Watel, 2001). Sur nos terrains, les enquêtés ayant été resocialisés au cours des années de vie passées dans la société française font prévaloir des normes contraires à celles de la société chinoise, ce qui change leurs visions d'un couple, d'une famille, d'une profession, et plus profondément, du sens d'une vie. Le cas de Hua permet d'illustrer cette configuration.

Née en 1986, docteure en sciences humaines et sociales (SHS), Hua est venue en France pour un master en études médiévales, en 2007. Au fil de cette formation, elle s'est passionnée pour la question de l'homosexualité au Moyen Âge et a décidé de poursuivre par un autre master en études de genre à Paris, à travers lequel elle a affirmé son intérêt pour le féminisme, la sexualité et les mouvements sociaux artistiques. Introduite dans les réseaux associatifs de ces domaines, elle a rencontré, pour la première fois de sa vie, des partenaires sexuelles femmes et a ainsi découvert son orientation bisexuelle. Engagée et militante dans la défense des droits des

personnes issues des minorités sexuelles, elle a décidé de faire une formation continue dans les arts et les productions filmiques. En 2013, après l'obtention de ce troisième diplôme, elle est partie pendant deux ans avec sa partenaire – qui a la double nationalité étatsunienne et française, devenue sa femme par un mariage homosexuel – au Canada pour travailler dans l'humanitaire. À son retour à Paris en tant que « conjointe de Française », Hua s'est lancée dans une thèse de doctorat en SHS spécialisée dans les mouvements sociaux des LGBT+. Ayant récemment soutenu sa thèse, Hua dit chercher sa voie, et vise une carrière créative reliant les arts et les actions sociales.

À travers le cas de Hua, nous voyons avant tout l'importance des expériences socialisatrices – sexuelles et politiques en particulier – au cours d'une trajectoire migratoire. Hua est devenue fière des sous-cultures des minorités sexuelles (Beaubatie, 2019). Même si elle est réellement mariée, elle se présente toujours comme « célibataire » à ses parents et proches vivant en Chine par « facilité ».

« J'anticipe déjà le cinéma qu'ils vont me faire, ce n'est pas la peine de leur annoncer notre mariage, ils vont faire une crise cardiaque. Je préfère m'épargner pour être tranquille, et aussi pour consacrer mon énergie aux luttes utiles à la société, plutôt qu'aux conflits familiaux ! »

À propos de son parcours scolaire dans le supérieur (licence obtenue en Chine, suivie de deux masters, une formation continue et une thèse effectués en France) qui a duré au total quinze ans, Hua était avant tout motivée par ses goûts et ses intérêts pour les cultures et les savoirs. En même temps, outre son intérêt réel pour ces formations, elle ne cache pas non plus la dimension pragmatique de ses inscriptions successives en master et en formation continue – avant son mariage – qui lui ont permis de renouveler son titre de séjour. La transgression des normes chez Hua s'est faite au fil d'une véritable « carrière déviante ». Ayant intégré des groupes sociaux qui font prévaloir des normes contraires à celles qui dominent dans la société chinoise, la conception qu'elle se fait de la « réussite » s'est progressivement transformée.

Conclusion

Dans cet article, nous avons construit une typologie de transition juvénile des diplômés chinois en France. Malgré les difficultés d'une entrée dans la vie « adulte » en contexte migratoire, certains de nos enquêtés ont tout de même fondé une famille « à l'heure », comme nous l'avons montré dans les types de trajectoire 1 et 2. Cela témoigne de la persistance du familialisme chinois – caractérisé par une combinaison complexe du confucianisme patriarcal et d'une

idéologie d'interdépendance des membres de la famille – dans le contexte de la migration : le devoir de fonder une famille et de perpétuer la lignée familiale par la procréation pèse lourdement sur les jeunes chinois en mobilité, notamment sur les femmes. Par rapport aux hommes, ces dernières sont davantage exposées aux normes de procréation définies par l'âge et paient souvent un prix plus élevé pour leur passage à la vie adulte : le renforcement de la division sexuée du travail domestique et l'interruption de leurs carrières professionnelles à la suite de la grossesse et de l'accouchement. Or, la migration peut aussi modifier les rapports qu'entretiennent les migrants avec les normes matrimoniales et familiales du pays d'origine. Quelles que soient leurs situations professionnelles, nos enquêtés sont en général « en retard » par rapport à leurs pairs restant en Chine en ce qui concerne le mariage et la procréation. Les migrants ayant passé plus de temps en France pour leurs études et étant plus avancés dans leurs carrières professionnelles sont aussi ceux qui manifestent le plus un souci de soi et une distanciation par rapport aux normes matrimoniales et familiales chinoises (Wang, 2017b). Dans le type 3, les migrants interrogés privilégient l'établissement d'une carrière professionnelle avant la fondation d'une famille, ce qui relève plus d'une tentative de résistance aux normes conventionnelles que d'un individualisme assumé : face aux contraintes de la vie conjugale et aux risques d'être assigné aux rôles sociaux des femmes dépendantes et dominées, ils et elles cherchent à privilégier leur carrière et à compresser le temps du mariage (Chang, Song, 2010). Dans le type 4, le fait de baigner dans des milieux cosmopolites a un impact socialisant sur les attitudes et les comportements des jeunes migrants.

En comparant les quatre types ici proposés, on constate que l'entrée dans la vie adulte est socialement stratifiée. Plus les migrants sont dotés en ressources (économiques, culturelles, symboliques, etc.), plus ils sont capables de jongler entre destin matrimonial et carrière professionnelle. Par ailleurs, plus ils sont dotés d'un capital culturel et social, plus ils sont capables de brasser de nouveaux repères culturels et de résister à l'injonction à la conformité. En outre, plus les enquêtés dépendent du financement parental pour leurs études en France, plus ils se sentent redevables envers leurs parents, et plus ils auraient tendance à se conformer au familialisme chinois. La capacité de construire son autonomie économique, relationnelle et identitaire vis-à-vis des parents est un facteur déterminant dans la construction d'une carrière « déviante » à l'égard des normes chinoises dominantes. Il nous semble ainsi intéressant de souligner l'éloignement socialement différencié du milieu d'origine chez l'ensemble des jeunes chinois en migration étudiante en France.

De manière générale, l'entrée dans la parentalité marque une sédentarisation sur le sol français et par conséquent une fin de la mobilité transnationale ; tandis ceux qui sont sans enfant (entrés en vie conjugale ou non) continuent à aspirer à des mobilités internationales, ou au moins, à se tenir disponibles pour ces dernières, souvent offertes au fil de leur carrière professionnelle. Du point de vue du genre, les discours médico-biologiques dans la construction sociale de la « jeunesse » et de l'âge « adulte », comme illustrés dans le cas de Lan, ont renforcé des inégalités entre sexes et la domination masculine dans le contexte chinois.

Enfin, rappelons que l'*éthos* matrimonial évolue vite en Chine, notamment concernant les femmes. De nos jours, les âges du premier mariage et du premier accouchement reculent³. Nos analyses portant sur les diplômés chinois nés autour des années 1980 et arrivés en France dans les années 2000 gagneraient ainsi à être inscrites dans la temporalité des mutations de la société chinoise. Il se peut que les expériences de « devenir adulte » soient sensiblement différentes chez des jeunes arrivés en France plus récemment.

Bibliographie

Beaubatie E., 2019, « Changer de sexe et de sexualité. Les significations genrées des orientations sexuelles », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 60, p. 621-649.

Bozon M., Héran F., 2006, *La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris, La Découverte.

Chang K.-S., Song M.-Y., 2010, « The stranded individualizer under compressed modernity : South Korean women in individualization without individualism », *The British Journal of Sociology*, n° 3, vol. 61, p. 539-564.

Chen Y.-C. C., Li J.-C. A., 2014, « Family change in East Asia », in Treas J. *et al.* (eds.) *The Wiley Blackwell Companion to the Sociology of Families*, p. 61-82.

Fédération des femmes de Shanghai et Institut de sociologie de l'Académie des sciences sociales de Shanghai, 2018, « 改革开放 40 年上海女性发展调研报告 », [*Rapport de recherche sur le développement des femmes à Shanghai pendant les 40 ans de réforme et d'ouverture*], Shanghai.

³ D'après le « Rapport de recherche sur le développement des femmes à Shanghai pendant les 40 ans de réforme et d'ouverture À Shanghai » (Fédération des femmes de Shanghai et Institut de sociologie de l'Académie de sciences sociales de Shanghai, 2018), à Shanghai, l'âge du premier accouchement chez les femmes s'établit à 29 ans en 2015, ce qui est plus élevé que celui dans certains pays occidentaux.

- Flipo A., 2013, « Mobilité et passage à l'âge adulte. Itinéraires de migrants intra-européens », *Agora débats/jeunesses*, n° 65, p. 23-35.
- Galland O., 2001, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, n° 42, vol. 4, p. 611-640.
- Galland O., 2011, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.
- Ji Y., 2017, « A mosaic temporality : new dynamics of the gender and marriage system in contemporary urban China », *Temporalités* [en ligne], n° 26.
- Lagrange H., 2000, *Cycle de réunions sur la délinquance des mineurs sous la présidence du garde des Sceaux*, Synthèse des travaux, Ministère de la justice.
- Le Goff J.-M., Levy R., 2017, *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*, Genève, Éditions Seismo.
- Li Y., 2019, « La confrontation des diplômés chinois au marché du travail français. Une insertion incertaine », *Connaissance de l'emploi*, n° 145.
- Mahut D., 2014, « Les Bamakois diplômés de Paris. Ethnographies d'une petite bourgeoisie en voie de déclassement », *Hommes & Migrations*, n° 1307, p. 19-27.
- Merton R. K., 1938, « Social structure and anomie », *American Sociological Review*, n° 5, vol. 3, p. 672-682.
- Peretti-Watel P., 2001, « Théories de la déviance et délinquance auto-reportée en milieu scolaire », *Déviance et Société*, n° 3, vol. 25, p. 235-256.
- Pieke F. N., 2007, « Editorial introduction : Community and identity in the new Chinese migration order », *Population, Space and Place*, n° 2, vol. 13, p. 81-94.
- Pina-Guerassimoff C., 2005, « République populaire de Chine-Union européenne : vers un partenariat stratégique en matière migratoire ? », *Hommes & Migrations*, n° 1254, p. 65-73.
- Robertson S., Harris A., Baldassar L., 2018, « Mobile transitions : a conceptual framework for researching a generation on the move », *Journal of Youth Studies*, n° 2, vol. 21, p. 203-217.
- Scott S., 2006, « The social morphology of skilled migration : the case of the British middle class in Paris », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, n° 7, vol. 32, p. 1105-1129.
- Wang S., 2015, « Des "soucis matrimoniaux" dans le contexte transnational : le cas des migrants et des migrantes chinois qualifiés à Paris », *Migrations société*, n° 157, p. 149-166.

Wang S., 2017a, « Les normes matrimoniales en conflit », in Wang S., *Illusions et souffrances. Les migrants chinois à Paris*, Paris, Éditions rue d'Ulm, p. 61-88.

Wang S., 2017b, « La transformation genrée des normes matrimoniales et familiales dans le contexte des migrations internationales. Le cas des Chinois·es “conjoint·e·s de Français·es” résidant en région parisienne », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 2-3, vol. 33, p. 273-300.

Xiang B., 2003, « Emigration from China : a sending country perspective », *International Migration*, n° 3, vol. 41, p. 21-48.

Zhu H.-J., 2019, « 成家立业"对城市青年幸福感的影响研究：基于生命历程的视角 » [« Une étude sur l'influence de l'établissement familial et professionnel sur le bonheur des jeunes en milieu urbain : une perspective du parcours de vie »], *China Youth Study*, n° 11, p. 61-67.

Résumé

À partir de deux enquêtes de terrain croisées, l'article propose une typologie de transition juvénile afin d'analyser les trajectoires socialement différenciées des diplômés chinois en France à l'issue de leurs études supérieures. Il montre le poids des normes dominantes dans la société chinoise qui pèsent sur les jeunes chinois en mobilité, mais également les processus de reconfiguration des normes sociales dans le contexte migratoire. Les diplômés chinois construisent leurs trajectoires professionnelle, familiale et migratoire en naviguant entre des systèmes de référence différents et des exigences normatives parfois contradictoires.